



Monsieur le directeur de l'institut des sciences biologiques

Les présidentes et présidents des sections rattachées à l'INSB tenaient à prendre la parole devant le conseil scientifique d'institut ce 22 mars pour faire état de la grave crise de confiance survenue avec la direction de l'INSB, écho d'une crise plus générale entre la direction du CNRS et le comité national.

A la veille des auditions, nous avons appris que le CNRS n'afficherait plus les résultats d'admissibilité par ordre de mérite, mais par ordre alphabétique. Unanime, la CPCN a condamné ce double renoncement : à la transparence de l'affichage des résultats du concours, et à faire du mérite le critère cardinal du recrutement des chercheurs au CNRS.

De l'aveu même du PDG, cette décision n'aurait pas dû être révélée avant son application. Il est donc clair que la direction du CNRS ne souhaite pas assumer publiquement sa volonté de piloter les recrutements sur des critères autres que ceux du mérite scientifique.

Nous vous avons écrit le 7 mars pour vous signifier notre opposition à cette initiative et pour vous demander de nous faire connaître votre position. Nous exprimons aujourd'hui notre profonde déception face à votre réponse laconique adressée 7 jours plus tard, qui entérine sans discussion l'initiative du PDG.

La direction du CNRS minimise avec une constance remarquable les enjeux du débat, en discréditant ceux qui se mobilisent pour les défendre. "Ca ne change rien" est certainement une des formules qu'on a le plus lues ou entendues comme justification ultime d'une décision importante ayant pourtant vocation à rester cachée.

Nous pensons au contraire que cela change tout. Renoncer à afficher publiquement l'ordre de mérite est la manifestation emblématique de transformations profondes qui s'opèrent au CNRS, et du mode de management autoritaire mis en place par la présidence.

Nous déplorons l'attitude de la direction du CNRS qui consiste à vouloir faire croire que le comité national lui serait subordonné, alors que nos missions sont complémentaires.

Nous représentons près de 200 membres du comité national. Après consultation des unités INSB, nous vous informons que la quasi-totalité des directeurs soutiennent notre contestation, et sont attachés à l'affichage des classements par ordre de mérite sur le site officiel du CNRS.

Nous rappelons que l'INSB aura perdu plus de 30% de ses postes de chargés de recherche au cours de cette mandature. Le renouvellement de certaines thématiques scientifiques est désormais impossible. Plus généralement, vous savez comme nous que la position scientifique de la France dans le monde est en déclin, décrochage qui s'accentue.

Face à cette situation désastreuse, nous sommes disponibles pour débattre des changements à mettre en œuvre. Mais nous nous opposons à la demande de M. Petit qui introduit opacité et défiance.

Au contraire, nous réitérons notre engagement à travailler en toute transparence dans un climat de confiance et de respect mutuel. Nous considérons que le retour à un dialogue constructif avec la direction du CNRS et de l'INSB passera nécessairement par le retrait de cette décision concernant l'affichage des résultats du concours.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés. En attente de changements, nous préférons nous retirer de cette séance du conseil scientifique.

Pascal Barone, président de la Section 26 du CoNRS  
Monique Bernard, présidente de la Section 28 du CoNRS  
Marc Billaud, président de la Section 24 du CoNRS  
Philippe Faure, président de la Section 25 du CNRS  
Yves Gaudin, président de la Section 20 du CoNRS  
Laurent Kodjabachian, président de la Section 22 du CoNRS  
Eric Maréchal, président de la Section 23 du CoNRS  
Franck Picard, président de la CID 51 du CoNRS  
Hugues Roest Crollius, président de la Section 21 du CoNRS  
François Trottein, président de la Section 27 du CoNRS

**Copie à :**

M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS  
M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS  
Mme Francesca GRASSIA, secrétaire générale du Comité national  
Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des Sections et CID du Comité national.